



HAL
open science

Licence professionnelle Dosimétrie et radioprotection médicales

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Dosimétrie et radioprotection médicales. 2011, Université de Franche-Comté - UFC. hceres-02039583

HAL Id: hceres-02039583

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039583>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : BESANÇON

Établissement : Université de Franche-Comté

Demande n° S3LP120002773

Dénomination nationale : Santé

Spécialité : Dosimétrie et radioprotection médicales

Présentation de la spécialité

L'objectif de cette spécialité est de former des dosimétristes capables d'assister le radiophysicien dans la dosimétrie clinique, la radioprotection, la maintenance légère des dispositifs médicaux, la mesure et le contrôle qualité des appareils, la gestion des informations diagnostiques thérapeutiques et leur transmission.

Cette spécialité, ouverte en 2006 en formation initiale, associe les capacités et complémentarités pédagogiques de l'IUT de Belfort-Montbéliard, porteur de la licence professionnelle, et de l'UFR des Sciences médicales et pharmaceutiques. Elle s'appuie sur les établissements hospitalo-universitaires et un institut de recherche (FEMTO). Il n'existe que deux licences professionnelles de ce type en France (Nice et Montbéliard).

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	17
Taux de réussite	88 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	27 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	76 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	46 %
Pourcentage de diplômés en emploi	enquêtes internes 67 % - 89 % enquêtes nationales (promotion 2007) 89 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le plan Cancer de 2003 a clairement identifié la nécessité de créer une formation diplômante pour répondre aux besoins des services de radiothérapie et d'oncologie. Pour fonctionner correctement, un service de radiothérapie doit être constitué d'un radiothérapeute, d'un radiophysicien et d'un dosimétriste. La spécialité « Dosimétrie et radioprotection médicales » correspond à ce besoin avéré. Sa reconnaissance n'est pas encore établie, mais les indicateurs de performance et de fonctionnement sont conformes aux attentes d'une licence professionnelle.

Le faible taux de pression, inférieur à 2, et les variations de effectifs (de 10 à 25) attestent que la formation souffre d'un problème d'attractivité. Le recrutement de 26 étudiants en 2009 est peut être le début d'une certaine reconnaissance et doit encourager les porteurs à poursuivre leurs actions de communication. La diversité géographique et la pluralité des parcours amont opèrent dans toutes les promotions. Par ailleurs, un quart des étudiants sont en formation continue et la licence commence à étudier des dossiers de validation des acquis de l'expérience.



Très ciblée, cette formation conduit à une insertion professionnelle forte et rapide. Les enquêtes nationales et internes relatent un taux de diplômés en emploi supérieur à 80 %, la quasi-totalité des postes occupés se trouve dans le secteur de la dosimétrie et de la radioprotection et la durée moyenne de recherche d'emploi est pratiquement nulle. Les taux de poursuites d'études sont dans des valeurs acceptables pour une licence professionnelle.

Il n'y a pas d'accord avec les branches professionnelles ; les partenaires privilégiés et très présents viennent des centres hospitaliers, des instituts de radioprotection et des laboratoires de recherche. A la lecture du dossier, la participation des professionnels au fonctionnement de la spécialité apparaît mal, sauf dans les activités strictement pédagogiques où ils sont des éléments moteurs. Ils accueillent des stagiaires, participent aux jurys et aux enseignements (à hauteur de 46 % du volume horaire global). Il n'existe pas de conseil de perfectionnement mais une réunion avec l'ensemble des intervenants permet de faire le point sur la formation. Les aménagements de contenu (cours en radioprotection, intégration de TP...), permettent de répondre aux évolutions réglementaires et sont tout à fait justifiés. Par ailleurs, le projet de certification « Personne compétente en radioprotection » est un élément complément essentiel à finaliser.

L'origine de l'auto-évaluation n'est pas communiquée. On peut penser qu'elle a été réalisée par le responsable de la formation. Elle apporte d'ailleurs plus d'informations complémentaires au dossier que de commentaires évaluatifs.

- Points forts :
 - Formation hautement qualifiante.
 - Partenariats professionnels de grande qualité.
 - Soutien du milieu professionnel médical et de la radioprotection.
 - Partenariat avec des laboratoires de recherche.

- Points faibles :
 - Pas de conseil de perfectionnement.
 - Attractivité moyenne.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Il faut maintenir les actions de communication, voire les amplifier, pour faire connaître la spécialité aux étudiants. Le taux de pression doit être plus élevé pour garantir des effectifs suffisants, ne mettant pas en défaut la formation. *A contrario*, il faut rester attentif à la capacité de l'offre à intégrer les diplômés sur un créneau très spécialisé, hautement qualifié.

L'évolution grandissante des métiers associés à la dosimétrie nécessite une veille permanente et parfois des modifications de contenu. Il est vivement recommandé de mettre en place un véritable conseil de perfectionnement qui regroupera des représentants des centres hospitaliers, des instituts de radioprotection, des laboratoires, des services de radiothérapie, d'oncologie et de médecine nucléaire et des enseignants universitaires pour débattre de ces évolutions.

L'obtention de la certification « PCR » (Personne compétente en radioprotection) peut être un plus pour exercer. Ce projet de certification doit être finalisé.